



CONSEIL MUNICIPAL – SEANCE DU 09 JUIN 2023

MAIRIE
DE

Liste des délibérations examinées

05200 SAINT ANDRE D'EMBRUN

Téléphone : 04 92 43 63 84

Télécopie : 04 92 43 61 13

mairie@saintandredembrun.fr

Article L2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales

Les délibérations :

- Décision modificative au Budget Plaque ossuaire communale Approuvée
- Décision modificative au Budget Révision simplifiée N°PLU Approuvée
- N°17-2023 : Convention adhésion au service Intérim Collectivité du Centre de Gestion Délibération approuvée
- N°18-2023 : Convention de mise en œuvre de la médecine préventive pour les établissements affiliés au Centre de Gestion Délibération approuvée
- N°19-2023 : Approbation de la révision libre des attributions de compensation Délibération approuvée
- N°20-2023 : Approbation règlement intérieur des services périscolaires Délibération approuvée
- N°21-2023 Transfert amiable des voies et réseaux du lotissement des Audes dans le domaine public. Délibération approuvée

A Saint André d'Embrun, le 16 juin 2023

Le Maire,

Jean-Marie MELMONT

